

### Communiqué de presse

## **Crédit Agricole Private Equity adopte les Principes pour l'Investissement Responsable de l'ONU**

Crédit Agricole Private Equity renforce son engagement pour le développement durable en adhérant aux Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PRI).

Lancés en 2006 par l'UNEP FI, section Finance du Programme des Nations Unies pour l'environnement, les PRI visent à intégrer les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans les processus d'investissement et dans les pratiques actionnariales des acteurs de l'investissement. Plus de 600 professionnels de la finance représentant 18 milliards de dollars ont signé ces principes (*source : PRI Report on Progress 2009*).

En adoptant ces principes, Crédit Agricole Private Equity s'engage à :

- Intégrer les problématiques ESG dans ses processus d'analyse et de décision en matière d'investissements.
- Prendre en compte les questions ESG dans ses politiques et pratiques d'actionnaires.
- Demander aux entreprises dans lesquelles Crédit Agricole Private Equity investit de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
- Favoriser l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
- Travailler ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
- Rendre compte individuellement de ses activités et de ses progrès dans l'application des Principes.

Cette démarche confirme la volonté de Crédit Agricole Private Equity d'agir en actionnaire responsable en intégrant les thématiques ESG dans sa gestion et auprès de ses participations, mais aussi dans les pratiques internes quotidiennes de la société et de l'ensemble de ses salariés. Elle s'inscrit pleinement dans les valeurs développées par le groupe Crédit Agricole, engagé de longue date sur les problématiques de développement durable.

Fabien Prévost, Président du directoire de Crédit Agricole Private Equity, déclare : « *Notre volonté est de répondre aux attentes des investisseurs les plus exigeants et d'intégrer les questions ESG dans notre gestion. En encourageant les entreprises dans lesquelles nous investissons à suivre ces principes, nous jouons à plein notre rôle d'actionnaire impliqué en les accompagnant vers une croissance pérenne.* »

### **Contact presse**

#### **Crédit Agricole Private Equity**

Martine Sessin-Caracci, [martine.sessincaracci@ca-privateequity.fr](mailto:martine.sessincaracci@ca-privateequity.fr) – + 33 1 43 23 90 88

### **A propos de Crédit Agricole Private Equity**

Crédit Agricole Private Equity est une société de gestion agréée AMF, filiale de Crédit Agricole, dédiée à la prise de participations dans des entreprises non cotées.

Acteur multi-spécialiste, Crédit Agricole Private Equity gère 2,8 Mds € avec 95 professionnels spécialisés par segment : LBO & Développement, Capital Risque, Mezzanine, Co-Investissement, Energies Renouvelables, Infrastructures en PPP.

Actionnaire impliqué, Crédit Agricole Private Equity assure le meilleur accompagnement des entreprises et offre une performance durable à ses investisseurs.

[www.ca-privateequity.com](http://www.ca-privateequity.com)